

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**NEERLANDAIS : - UFDA**

**NIVEAU DEBUTANT**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

**CODE : 730101U11D1**  
**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 705**  
**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 22 décembre 2000**  
**sur avis conforme de la Commission de concertation**

**NEERLANDAIS – UFDA  
NIVEAU DEBUTANT**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

**1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

**1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation vise à:

- contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social;
- initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture;
- permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'un outil d'information culturelle;
- être un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

En outre, elle amène l'étudiant à :

- mettre en place les attitudes réflexives, affectives, motrices et cognitives nécessaires à l'apprentissage d'une langue étrangère;
- se familiariser à la perception et à la prononciation des sons de la langue cible;
- distinguer et reproduire les éléments graphiques de la langue cible;
- reproduire des messages entendus, courts et simples;
- se familiariser avec les aspects sociaux et culturels essentiels liés à la langue cible.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

Le candidat ne doit répondre à aucune condition pédagogique.

## 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Néerlandais	CG	A	96
3.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120

NB : 1 période comporte 50 minutes

## 4. PROGRAMME

Il s'agit de mettre en place des attitudes et des stratégies visant à permettre un apprentissage linguistique ultérieur.

Les objectifs ne peuvent dès lors être formulés en terme de compétences linguistiques.

La mise en place d'attitudes et de stratégies d'apprentissage suppose le développement des facultés cognitives et psychomotrices (imitation, spatialisation, induction, analyse, synthèse, etc.).

Le développement sera assuré par l'utilisation des supports linguistiques et non linguistiques (musique, mime, dessin, etc.).

### 4.1. Objectifs spécifiques de l'UFDA – Niveau débutant

#### a. Compréhension à l'audition

L'étudiant doit être capable de :

- distinguer les différents sons de la langue cible;
- capter et reconnaître le sens de messages courts et simples, dans des situations de communication usuelles liées à son vécu (accueil, salutation, acquiescement, refus, etc.).

#### b. Compréhension à la lecture

L'étudiant doit être capable :

- de se repérer dans l'espace graphique;
- de reconnaître les formes, les couleurs, les sigles les logos, etc. liés à la vie courante;
- de reconnaître le sens des mots courants liés à l'environnement quotidien;
- d'identifier la nature et la fonction des principaux écrits de la vie quotidienne.

#### c. Expression orale

L'étudiant doit être capable de :

- reproduire le plus correctement possible les sons entendus;
- reproduire des messages courts en situation de questions-réponses, liés à des actes de paroles simples.

#### d. Expression écrite

L'étudiant doit être capable :

- de maîtriser le tracé des lettres en vue de reproduire des mots;
- d'utiliser correctement l'espace graphique (adapter l'écriture au format du support);
- de reproduire la chaîne écrite en respectant les sigles conventionnelles (mots, blancs, ponctuation, majuscules, etc.).

#### 4.2. Liste des fonctions langagières

Cette liste ne décrit pas de manière explicite les objectifs didactiques. En outre la succession des fonctions langagières est totalement arbitraire et ne reflète donc aucune hiérarchie ou classification significative, par exemple pour la disposition séquentielle du matériel didactique.

Il est entendu que les fonctions langagières abordées le seront de manière récurrente en relation avec le niveau linguistique visé au travers des objectifs spécifiques des unités de formations successives.

- s'informer ou informer sur l'identité, sur la famille (la sienne ou celle d'un tiers);
- s'informer et informer quelqu'un à propos d'indications de temps;
- s'informer et informer quelqu'un à propos d'indications de lieu;
- s'informer et informer quelqu'un à propos du cours;
- exprimer son ignorance, son incompréhension, etc;
- exprimer le besoin d'un objet, d'une chose, d'une personne;
- exprimer un état physique ou psychique;
- donner et/ou comprendre un ordre;
- exprimer son accord, son désaccord;
- exprimer ses préférences, ce qu'on aime, ce qu'on n'aime pas;
- donner des indications sur la taille, la forme, la couleur, etc., d'objets à partir de photos, d'images, de supports réels;
- énumérer des objets figurants sur un support visuel;
- s'informer des démarches administratives et sociales: demander une autorisation, déclarer une naissance, etc.;
- se renseigner sur les prix, la qualité et la nature de produits et de services;
- donner et/ou demander des indications sur les conditions de travail (salaire, horaire, etc.);
- comprendre et/ou réagir à une requête, une consigne, un souhait, un avis, etc.;
- etc.

## 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant maîtrisera les compétences suivantes de l'oral et de l'écrit :

- mettre en place les attitudes réflexives, affectives, motrices et cognitives nécessaires à l'apprentissage d'une langue étrangère;
- se familiariser à la perception et à la prononciation des sons de la langue cible;
- distinguer et reproduire les éléments graphiques de la langue cible;
- reproduire des messages entendus, courts et simples ;
- se familiariser avec les aspects sociaux et culturels essentiels liés à la langue cible.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il est tenu compte de la capacité de l'étudiant, mis dans des situations de communications usuelles liées à son vécu individuel et scolaire :

- en compréhension à l'audition,
  - à distinguer les différents sons de la langue cible, qu'il aura eu l'occasion préalablement d'identifier;
  - à capter le sens des messages courts et simples.
- en compréhension à la lecture,
  - à reconnaître les formes, les couleurs, les principaux sigles et logos;
  - à reconnaître le sens des mots courants liés à l'environnement.
- en expression orale,
  - à reproduire le plus correctement possible des sons et des messages simples liés à des besoins élémentaires.
- en expression écrite,
  - à adapter l'écriture au format du support en utilisant correctement l'espace graphique.

## 6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

## 7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Les groupes seront constitués en tenant compte de l'infrastructure, des finalités générales des cours de langues vivantes et des finalités particulières de l'unité de formation.